

PLUS DE TEMPS À PERDRE CINQ AMBITIONS ET ENGAGEMENTS



L'économie belge est une petite économie très ouverte. Nous exportons et importons beaucoup, ce qui entraîne des coûts de production élevés. Nous utilisons des matériaux et des matières premières de manière intensive et devons souvent faire face à des coûts de main-d'œuvre et d'énergie élevés. Ajoutez à cela la crise de la COVID-19, le Brexit et la hausse des prix de l'énergie, et vous comprendrez immédiatement que notre économie ouverte est sous pression. Une économie circulaire performante peut et va apporter une réponse à ce problème. C'est pourquoi la FEB, en collaboration avec ses fédérations sectorielles membres, a élaboré sa « Vision Économie circulaire 2030 ».

Dans la « Vision 2030 », nous donnons une orientation concrète à nos ambitions durables communes. Nous avons placé la barre haut :

« D'ICI À 2030, ET DANS UN CADRE EUROPÉEN, CONSOLIDER ET MATÉRIALISER LA POSITION DE L'INDUSTRIE BELGE COMME LEADER DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE. »

Cette vision fait office de feuille de route pour opérer avec succès la transition au cours des dix prochaines années, ce qui n'aura rien d'une promenade de santé. L'économie circulaire est un concept multidisciplinaire qui nécessite la collaboration de tous les acteurs concernés : société civile, entreprises, consommateurs, scientifiques, etc. Sans collaboration interfédérale et intersectorielle, nous ne pourrions pas concrétiser cette ambition. Nous devons donc pouvoir nous appuyer sur un cadre politique européen solide.

Un modèle circulaire apporte des réponses aux menaces pour notre économie. Il garantit une plus grande compétitivité (ouverture à de nouveaux marchés et réduction des coûts), un accès plus facile aux matériaux et une meilleure disponibilité des matières premières alternatives. En outre, l'économie circulaire fera partie intégrante du plan de relance belge¹ et permettra de créer des emplois supplémentaires. Avec un modèle circulaire, nous détenons les clés pour renforcer notre prospérité et notre résilience économiques et, à long terme, pour que notre économie soit reconnue en Europe pour son caractère innovant et ouvert.

La FEB s'est engagée à publier un rapport d'avancement tous les deux ans. Sur quels points avons-nous progressé ? Où des efforts supplémentaires sont-ils nécessaires ? En collaboration avec nos fédérations sectorielles membres, nous développerons un tableau de bord basé sur les dix indicateurs d'Eurostat. Le premier rapport paraîtra en mai 2022.

CINQ AMBITIONS

La FEB et ses fédérations sectorielles membres ont formulé cinq ambitions sur la base desquelles elles veulent concrétiser leur vision d'ici 2030 dans un cadre européen.

1

Maximiser la disponibilité des matériaux

5

Être forts dans les catalyseurs de l'économie circulaire

2

Être pionniers dans la conception et la production circulaires

4

Être pionniers dans la récupération de qualité de matériaux

3

Être pionniers dans les modèles d'entreprise circulaires

Réaliser nos ambitions très rapidement ne sera pas possible. Cela dit, pour conserver notre position de précurseur, nous devons nous préparer à un véritable marathon. Reporter ce qui peut être fait aujourd'hui à demain n'est pas une option. Dans les pages qui suivent, nous allons analyser chaque ambition séparément : quelles sont ses implications concrètes ? Où en serons-nous en 2022 ? Quels sont les efforts supplémentaires à fournir ? Nous illustrerons chaque fois la faisabilité et les avantages du modèle circulaire avec un exemple concret.

¹ La Commission européenne a approuvé le plan de relance belge et va débloquer 190 millions EUR supplémentaires pour poursuivre le déploiement et le soutien de l'économie circulaire.

AMBITIONS CIRCULAIRES

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Une économie circulaire à part entière ne se limite pas à la fin de la chaîne, mais englobe le cycle complet, en tenant compte de toutes les chaînes de valeur. Il est donc essentiel de gérer les matériaux avec discernement et d'optimiser leur utilisation. L'objectif? D'une part, maintenir les matières premières dans la chaîne aussi longtemps que possible (origine renouvelable, recyclage) et, d'autre part, maximiser l'**extraction durable des matières premières**.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION CIRCULAIRES EN TERRE

L'Europe souffre aujourd'hui d'une pénurie de matières premières. Dès lors, il convient de se demander si nous exploitons au mieux tous les matériaux disponibles sur notre territoire. **BC Materials** (bcmaterials.org) a démontré que ce n'était pas le cas et a identifié un énorme **potentiel** dans les **matériaux en terre**. Chaque année, quelque 37 millions de tonnes de terre sont excavées en Belgique. Grâce à BC Materials, celle-ci n'est plus considérée comme un déchet, mais est transformée en **matériaux de construction circulaires en terre**, notamment en enduit à l'argile, en briques de terre et en pisé de terre.

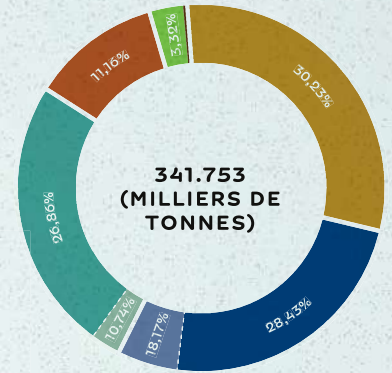
AMBITION N° 1 MAXIMALISER LA DISPONIBILITÉ DES MATÉRIAUX

FAITS ET CHIFFRES : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le diagramme ci-dessous montre l'**Apport direct de matières premières (DMI)** de la Belgique¹, c'est-à-dire toutes les matières premières ayant une valeur économique et utilisées dans les activités de production et de consommation.

Sur ces 341.753 milliers de tonnes de matières premières, 71,06% ont été importées. La Belgique, et cela vaut pour toute l'UE, est clairement dépendante des **importations** pour de nombreuses matières premières. Cela signifie donc que 28,94% proviennent de l'extraction primaire de matériaux dans notre économie. La plupart d'entre eux sont des matériaux non métalliques, tels que le sable (siliceux), le calcaire, le ciment et la dolomie.

APPORT DIRECT DE MATIÈRES PREMIÈRES DE LA BELGIQUE, 2019



- Matière/vecteurs énergétiques fossiles
- Minerais non métalliques
- Métal - ressources naturelles extraites en Belgique
- Biomasse - ressources naturelles extraites en Belgique
- Biomasse
- Minerais métalliques
- Autres produits
- Déchets pour traitement et élimination définitifs (0,01%)

DÉFIS POUR 2030

- Il demeure nécessaire de maximiser l'extraction durable des matières premières. L'industrie belge devrait se concentrer davantage sur la **biomasse (renouvelable)**². Des études supplémentaires sont nécessaires pour stimuler l'innovation afin que nous puissions produire davantage de biomasse de manière efficace et durable.
- La responsabilité incombe au producteur, mais aussi au consommateur. Ce dernier peut également contribuer à la réduction de l'empreinte des matériaux.

¹ Définition Eurostat (2019) : DMI indicates the direct input of material into the economy. DMI includes all materials which are of economic value and which are available for use in production and consumption activities and it is calculated as the sum of domestic extraction plus physical imports (in thousand tonnes).

² Les Flux de biomasse (résiduelle) sont intéressants pour l'industrie biosourcée (en tant que source de sucres, de protéines, de graisses et de fibres) et, dans des niches spécifiques, peuvent constituer un substitut durable et stratégiquement intéressant aux matières premières fossiles. Les entreprises devront coopérer encore davantage afin de mieux échanger et utiliser les flux résiduels (OVAM, avril 2021).

AMBITIONS CIRCULAIRES

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Dans l'économie circulaire, il est crucial de prendre en compte l'impact environnemental d'un produit ou d'un service dès la conception ou le lancement d'un projet commercial. Cela signifie que des aspects tels que l'efficacité des matériaux, la réparation, la réutilisation et le recyclage de haute qualité doivent être pris immédiatement en compte. La **conception circulaire** nécessite une utilisation **efficace des matériaux**. Dans l'élaboration des processus de production circulaire, la valeur des matériaux utilisés est constamment maximisée. De cette manière, votre entreprise crée également une grande valeur ajoutée en :

- économisant des coûts;
- facilitant la réparation, le démontage ou le recyclage grâce à une conception intelligente;
- étant le premier à commercialiser un produit ou service donné.

La conception circulaire vous donne une longueur d'avance sur la concurrence.

FOCUS : IMPACT POSITIF DE LA CONSTRUCTION CIRCULAIRE

Le secteur de la construction est une industrie à forte intensité de matériaux et d'énergie. Ces dernières années, celui-ci a fourni des efforts considérables pour réduire sa part d'émissions et d'utilisation des ressources. L'**avenir** appartient à la **construction circulaire**. Une stratégie soigneusement conçue tout au long du processus de construction (de la conception à la démolition) peut se traduire par les avantages suivants :

- + pas de gaz à effet de serre liés à la construction;
- + pas d'utilisation de matières premières primaires;
- + pas de déchets de construction et de démolition;
- + des bâtiments compacts et axés sur le changement (conception pour la réutilisation et le recyclage);
- + récupération importante des eaux usées (score le plus élevé pour le secteur de la construction en 2018 : 14,8% - source : SERV, 2019).

BRIQUES NÉGATIVES EN CO₂

Le secteur de la construction déploie de grands efforts pour tendre vers un modèle plus circulaire. Le rapport de développement durable du **fabricant de briques Vandersanden** (vandersanden.com) illustre les effets positifs de ces efforts. L'entreprise a jeté les bases de la production de briques négatives en CO₂. La production de ces briques pour la construction d'une maison absorbe cinq tonnes de CO₂, alors que des briques traditionnelles, elles, en dégagent trois tonnes. En outre, Vandersanden prolonge la durée de vie des briques grâce à l'imprégnation. Moins de matières premières + durée de vie prolongée = briques circulaires. Enfin, leur nouveau four tunnel émettra 25% de CO₂ en moins.

AMBIÇÃO Nº 2 ÊTRE PIONNIERS DANS LA CONCEPTION ET LA PRODUCTION CIRCULAIRES

QU'EST-CE QUE LA CONSTRUCTION CIRCULAIRE ?

La construction circulaire est « une pratique qui s'efforce d'utiliser les ressources de manière efficace et efficiente afin de créer ou au moins de conserver une valeur (ajoutée) économique, sociale et écologique, grâce à une collaboration intense au sein du réseau de valeur ».

DÉFIS POUR 2030

- À l'heure actuelle, les matériaux perdent encore trop de valeur tout au long de la chaîne. L'objectif est donc d'encourager l'adoption de **règles d'écoconception** en matière d'efficacité des matériaux, ce pourquoi l'Europe est en train de réviser la directive sur l'écoconception¹. Un dialogue soutenu avec le secteur est indispensable, car **il n'existe pas de solution unique**.
- Développer une **vision forte** pour la poursuite du déploiement de la construction circulaire et la valoriser tout au long de la chaîne de valeur par une collaboration plus étroite et de meilleurs modèles de rémunération.

¹ Dans le cadre de l'Initiative relative aux produits durables, la directive sur l'écoconception (2009/115/CE) est en cours de révision et d'extension (conformément aux nouveaux objectifs du Pacte vert pour l'Europe).

AMBITIONS CIRCULAIRES

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Les modèles d'utilité circulaires sont des modèles d'activité où l'**utilisation est centrale** plutôt que la **propriété**. Nous n'avons pas besoin d'un aspirateur, mais bien d'un sol propre. Nous ne devons pas nécessairement posséder une voiture, mais nous avons besoin d'une solution de mobilité. L'état d'esprit est de moins en moins axé sur la consommation du produit en tant que tel, et davantage sur le service ou son effet. Les modèles de partage et de leasing, le réusinage, le reconditionnement et la réutilisation ont tous le même objectif : **prolonger la durée de vie des produits** et optimiser l'utilisation des produits/matériaux. Un entretien régulier du produit permet de le recycler ou de lui donner une nouvelle fonction dans des conditions optimales.

CHIFFRES ET FAITS : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

On a déjà fait de grands progrès vers la réutilisation. Ainsi, en 2020, 97,3% du poids de tous les véhicules hors d'usage enregistrés ont été réutilisés, recyclés ou valorisés énergétiquement. C'est mieux que la norme européenne de valorisation (95%).

En 2020, 451 batteries de VHE¹ ont été collectées. 58% d'entre elles ont été utilisées dans des essais, des applications de 'seconde vie', le réusinage ou le recyclage. Ici aussi, nous dépassons la norme européenne (50%)².

QU'EST-CE QUE LE RÉUSINAGE ?

Dans le réusinage, le produit (composant) usagé est amené au niveau de qualité d'un produit neuf. De cette manière, la durée de vie du produit est prolongée. Le « nouveau » produit répond également aux spécifications du produit original.

SECONDE VIE

Avec le projet « Seconde vie » (soutenu par la Région de Bruxelles-Capitale/BeCircular), **Decathlon** (www.decathlon.be) réduit son impact environnemental tout en initiant et promouvant le marché de la seconde main dans le sport. Grâce à son 'Circular Bike Project', l'entreprise a réussi à prolonger la durée de vie de plus de 6.000 vélos. En abaissant le seuil d'achat des vélos d'occasion, Decathlon joue un rôle décisif dans l'évolution vers l'économie circulaire en Belgique. Cette action réduit en effet les émissions de CO₂ dans la production de nouveaux vélos d'environ 600 tonnes. Quelques chiffres qui illustrent le modèle de revenus :

1. **'Buyback'** => 4.473 articles ont été rachetés. Recette : jusqu'à 455.000 EUR.
2. **'Refurbish'** => 5.000 articles ont été reconditionnés, dont 3.800 ont été achetés, soit un chiffre d'affaires de 800.000 EUR et un bénéfice de 50.000 EUR.
3. **Leasing** => en septembre 2021, Decathlon a vendu pour la première fois un vélo en leasing.

AMBITION N° 3 ÊTRE PIONNIERS DANS LES MODÈLES D'ENTREPRISE CIRCULAIRES

DÉFIS 2030

- Notre économie actuelle n'est pas encore suffisamment en phase avec les modèles circulaires. Ainsi, en Europe, le **réusinage** est surtout appliqué dans le secteur aéronautique et automobile, à hauteur de respectivement 42% et 25%³. Il est nécessaire d'étendre ce modèle à d'autres secteurs.
- Les entrepreneurs et les audacieux ont pour mission de passer de manière proactive aux modèles d'utilité circulaires. Cela devrait être encadré par des règles claires sur la réutilisation et la réparation, y compris des responsabilités claires pour les différents acteurs⁴.
- Le grand défi consiste à transformer encore plus fortement les modèles d'utilité circulaires, tels que le leasing et le « produit en tant que service », en modèles de revenus importants (lire aussi « La transition financière vers une économie circulaire » p. 20).

¹ VHE = véhicules hybrides et électriques.

² Rapport annuel Febelauto 2020.

³ SIRRIS (2021).

⁴ Tant le producteur (principes de conception) que le consommateur (utilisation).

DE QUOI S'AGIT-IL ?

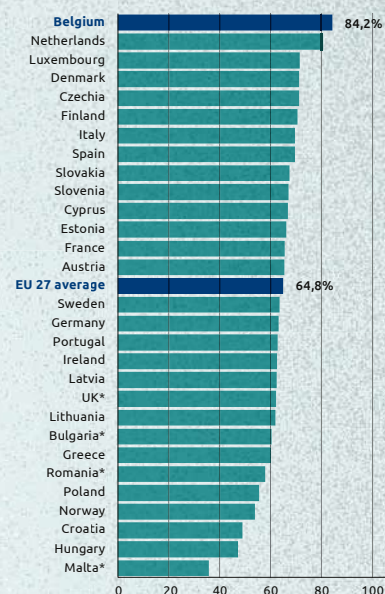
Une économie circulaire doit autant que possible éviter les déchets, mais à un moment donné, un matériau/produit atteint inévitablement la fin de sa vie utile. Il faut alors préserver un maximum de valeur en appliquant des **techniques de tri et de recyclage de qualité**.

CHIFFRES ET FAITS : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

La Belgique est à la pointe du recyclage.

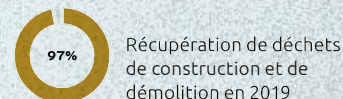
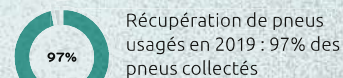
Avec 84,2%, la Belgique obtient le **pourcentage de recyclage le plus élevé** de tous les types de déchets d'emballage et elle se situe ainsi bien au-dessus de la moyenne européenne (64,8%).

POURCENTAGE DE RECYCLAGE DE TOUS LES TYPES DE DÉCHETS D'EMBALLAGE, 2019



Source : Eurostat
* Chiffres Eurostat 2018

D'autres chiffres de recyclage plus spécifiques provenant d'Eurostat reflètent nos efforts pour différents flux.



INTRODUCTION DU NOUVEAU SAC BLEU (FOST PLUS)

Depuis l'introduction du nouveau sac bleu P+MD¹, **90.000 tonnes additionnelles d'emballages** (sur base annuelle) aboutissent sur les **marchés du recyclage**. Sans cela, ces emballages finiraient automatiquement à l'incinérateur, mais ils sont désormais traités autant que possible localement. La construction de cinq nouveaux centres de tri de pointe et le développement de la capacité de recyclage sur notre territoire donnent une nouvelle impulsion à l'économie circulaire locale. Ainsi, une usine de recyclage des bouteilles PET (FILAO) sera installée à Charleroi. En 2020, les entreprises belges ont réalisé un taux de recyclage de 51,1% pour les emballages plastiques. L'introduction du nouveau sac bleu place la Belgique en pole position pour réaliser sa quatrième ambition : être pionnier du recyclage dans l'UE.

Plus d'information sur :

- le nouveau sac bleu P+MD : www.lenouveausacbleu.be
- les activités 'circulaires' de Fost Plus : com.fostplus.be/activityreport2020fr/conomie-circulaire-en-action/

¹ Le P+ désigne les plastiques supplémentaires qui peuvent être mis dans le nouveau sac bleu (14 sortes de plastique au lieu de 9). Désormais, vous pouvez jeter l'emballage de vos chips ou votre pot de yaourt dans le sac bleu. De cette manière, 8 kg de déchets d'emballage supplémentaires par habitant et par an peuvent être triés et recyclés.

AMBITION N° 4
ÊTRE PIONNIERS
DANS LA
RÉCUPÉRATION
DE QUALITÉ DE
MATÉRIAUX

DÉFIS 2030

La montagne de déchets ne diminuera pas rapidement. Afin de consolider sa position de pointe d'ici 2030, notre pays devrait, en plus des pratiques existantes, miser pleinement sur les **synergies entre les entreprises**. Nous savons que les déchets de l'entreprise X peuvent être la matière première de l'entreprise Y, mais l'interaction et la communication entre les acteurs économiques peuvent encore être améliorées. Pour augmenter le rendement des processus de tri et de recyclage, nous devons jouer la carte des **techniques innovantes**, de la **professionnalisation** dans tous les secteurs (y compris le renforcement des capacités) et du développement continu des **compétences techniques des travailleurs**.

AMBITIONS CIRCULAIRES

DE QUOI S'AGIT-IL ?

On entend par « catalyseurs » toutes les mesures qui peuvent accélérer la transition vers une économie circulaire. Quelques exemples : l'économie ouverte, la technologie numérique, les plateformes et les réseaux d'apprentissage. La sensibilisation du consommateur peut aussi être un catalyseur. Il doit en effet être convaincu de la plus-value des produits/services circulaires et adapter son comportement pour accélérer la transition vers une économie complètement circulaire.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE POUR MIEUX RECYCLER

PolyPerception (polyperception.com) utilise des caméras et l'intelligence artificielle pour suivre et catégoriser tous les matériaux qui entrent dans les centres de tri et de recyclage. Grâce à un système intelligent de suivi et de traçage et à une estimation de la surface et de la masse de l'objet, une image globale de chaque matériau est créée. Les opérateurs ont ainsi accès aux données en temps réel et aux données historiques de chaque étape du tri. Grâce à ces données, ils peuvent s'adapter et s'ajuster rapidement, avec pour résultat un meilleur recyclage.

¹ Le Sociaaleconomische Raad van Vlaanderen (SERV) publie tous les trois ans une enquête réalisée après des entreprises ; le projet de rapport de 2021 est en cours d'élaboration et l'analyse de ses résultats est attendue en 2023.

² European Circular Economy Research Alliance (ECERA), Whitepaper digital circular economy, October 2020.

FOCUS : INNOVATION NUMÉRIQUE

La digitalisation et la circularité partagent une même ambition : un avenir durable et prospère. Les résultats de l'enquête réalisée par la SERV-Stichting Innovatie & Arbeid en 2018¹ montrent que les entreprises ayant une valeur d'innovation élevée affichent aussi de meilleures performances en matière de circularité. La transition vers une économie complètement circulaire est d'abord un **défi numérique**. L'innovation numérique (IA, 'digital twins', etc.) et une forte maturité des données peuvent se traduire par des stratégies circulaires, comme une maintenance plus efficace et des taux de recyclage plus élevés. Nous pouvons aller encore plus loin en intégrant les principes de la gestion circulaire des matériaux dans la chaîne de valeur des produits numériques.

Les **technologies numériques** sont un **levier** indispensable pour permettre à l'économie circulaire de prendre de l'ampleur. Nous devons continuer à stimuler l'innovation circulaire dans les différentes industries. Ainsi, ECERA² a élaboré un cadre qui renforce le lien entre les communautés de la connaissance numérique et circulaire. Le partage accru des connaissances et le relèvement de l'ampleur de l'économie circulaire numérique sont cruciaux pour arriver en pole position d'ici à 2030.

AMBITION N° 5

ÊTRE FORTS DANS LES CATALYSEURS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

DÉFIS 2030

Notre pays dispose de grandes connaissances et d'une bonne expertise en matière d'économie circulaire (lire aussi « Faites vos premiers pas circulaires », p. 22), mais les entreprises n'y ont pas encore assez recours. Nous devons donc continuer à miser au maximum sur les **réseaux d'apprentissage** et l'**innovation ouverte** pour convaincre les entrepreneurs de faire le pas de la circularité d'ici à 2030. Les autorités jouent un rôle crucial pour faciliter la communication et la collaboration tout au long de la chaîne de valeur, affiner le cadre législatif de soutien et soutenir les modèles d'entreprise innovants. C'est également la tâche des autorités de sensibiliser le consommateur. 